



N° et Date de parution : 111102 - 02/11/2011

Periodicité : Quotidien

048506-01-03.pdf

Copyright : Afp

Collectivités: Fillon samedi à l'AG des maires de Haute-Savoie, à Morzine

PARIS, 2 nov 2011 (AFP) - François Fillon assistera samedi à Morzine à l'Assemblée générale des maires de Haute-Savoie, à laquelle participera également le président de l'Assemblée nationale et maire d'Annecy-le-Vieux, Bernard Accoyer, a annoncé mercredi Matignon.

Succédant au président départemental de l'association, Raymond Mudry, et à M. Accoyer, le Premier ministre prendra la parole en fin de matinée, selon le communiqué transmis par ses services.

Dans son discours, M. Fillon abordera la réforme territoriale mais aussi l'impact de la crise dans la zone euro pour les collectivités, et notamment la question de leur financement.

A midi, le chef du gouvernement visitera le chantier du nouveau centre nautique de Morzine, est-il par ailleurs précisé.

François Fillon avait évoqué la réforme territoriale le mois dernier, lors d'un déplacement en Indre-et-Loire, dans la foulée du basculement à gauche du Sénat, perçu comme une conséquence de la grogne des élus locaux face à cette réforme.

Il avait annoncé que le gouvernement prendrait "le temps nécessaire" pour achever l'intercommunalité, un des volets contestés, mais aussi le déblocage de trois milliards d'euros afin d'aider les collectivités, confrontées au tarissement des offres de crédit, à boucler leurs financements pour 2011.

Concernant le redécoupage des cantons, M. Fillon avait indiqué que les projets de décret ne seraient publiés qu'au second semestre 2012, mais avait rejeté toute modification de fond.

Mercredi, la nouvelle majorité de gauche du Sénat a commencé l'examen d'une proposition de loi PS transformant radicalement le volet de la réforme consacrée au regroupement des communes.

Le texte du président de la commission des Lois, Jean-Pierre Sueur (PS), remanie totalement le processus voulu par le gouvernement en repoussant le délai à fin 2013 et en redonnant la main aux élus au détriment du préfet.

gk/sm/ei

AFP 022048 NOV 11